

LES ACTUALITES

■ L'outrage sexiste.

L'œil de la CFDT.

Depuis sa création, la CFDT porte des valeurs d'émancipation, de solidarité ou encore d'égalité qui se traduisent par le droit, pour chaque femme et chaque homme, à un traitement digne et respectueux. La lutte contre toutes les formes de violences sexistes et sexuelles est une priorité pour atteindre cet objectif.

Aucun comportement sexiste et déplacé ne doit être admis et il faut qu'une absence totale de tolérance soit appliquée.

Les violences faites aux femmes, les violences faites aux hommes, de nature sexiste, physique ou psychologique, émanant de femmes ou d'hommes, sont une réalité qu'il faut combattre. Simplement souvent en osant lever des tabous.

Bizarrement, il est étonnant de constater qu'en France, c'est le code du travail qui est le plus disert sur le sujet des agissements sexistes qu'il définit comme « tout agissement lié au sexe d'une personne, ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant ». Et les sanctions pouvant être infligées vont jusqu'au licenciement de la personne ayant commis ces faits.

Le droit pénal est beaucoup plus timide sauf faits entraînant une atteinte à l'intégrité physique, avec des sanctions sous forme d'amendes pouvant dans les cas graves atteindre 1500€. Dissuasif ?

Il semble pourtant que l'outrage sexiste existe quel que soit l'espace où il s'exprime ou les formes qu'il prend (remarques gênantes, sifflements, insultes, blagues et autres allusions douteuses, etc..), à partir du moment où il porte atteinte à la dignité de la personne en raison de son caractère dégradant ou humiliant, et crée une situation intimidante, hostile ou offensante.

En entreprise, n'hésitez pas à vous rapprocher de la DRH, de votre manager ou d'un représentant syndical qui pourra vous écouter et engager le cas échéant une procédure.

■ Pouvoir d'achat.

La CFDT dans l'action, et pas juste dans la constatation.

La CFDT, organisation représentative à la fois au CMNE et au CMAF, a négocié et signé l'accord de groupe salarial qui prévoyait notamment le versement d'une prime Macron de 2 000€ et une augmentation des salaires de 1%. Lors de cette signature, devant les perspectives d'inflation pour 2022, et alors même que l'on ne parlait pas encore de guerre en Ukraine, il a été acté le principe d'une clause de rendez-vous en septembre 2022.

Le conflit ukrainien a entraîné une forte augmentation des prix et notamment sur celui des carburants. Vous êtes nombreux à nous avoir contacté pour nous faire part de vos inquiétudes. Nous avons donc donné pour mission à nos Délégués Syndicaux de Groupe d'intervenir auprès de la DRH Groupe afin de solliciter un avancement de la clause de rendez-vous et d'autres mesures qui pourraient prendre plusieurs formes : relèvement du barème des IK, prise en charge des frais de transport ...

SOMMAIRE

■ Actualités.....1	■ Félicitations.....2
L'outrage sexiste	■ Carton Rouge.....2
Pouvoir d'achat	■ Le chiffre.....2
■ Edito1	■ Décryptage.....2
■ Le dossier du mois.....2	Effectif CDI du CMNE
Nouvelle ère	■ Repères2

EDITO

Nino FERRER disait de la guerre : « on n'aime pas ça, mais on ne sait pas quoi faire, on dit c'est le destin ». En effet, depuis que l'humanité existe, c'est une succession de conflits, plus ou moins importants, plus ou moins graves, plus ou moins longs. Aux origines diverses et parfois futiles. Toujours douloureuses pour les populations comme pour les militaires. Tous humains après tout.

Tous issus, ces conflits qu'on appelle guerre, d'un manque de dialogue, d'une vision différente des situations et des événements, de désirs de conquête ou de suprématie, de sentiments de victimisation ou de spoliation.

Depuis plus de 70 ans, on se contentait de regretter, d'aider s'il le fallait les populations (ou des régimes politiques « arrangeants ») Mais quand cette guerre est à nos portes, c'est une autre histoire. Notre espace vital menacé, notre économie déstabilisée plus encore que par la pandémie, notre sommeil troublé par une anxiété alimentée par certains médias et les réseaux sociaux.

Le peuple Ukrainien souffre. Il est indispensable de l'aider par des actions humanitaires.

Une « bavure » ou une volonté délibérée peut amener à l'extension du conflit. Sa fin est de la responsabilité de chacun des belligérants. Il est temps, dans l'intérêt de tous, qu'intervienne une solution négociée, équitable et tenant compte de la volonté des populations.

Vous avez des questions, des remarques ?
Contactez votre représentant CFDT directement sur sa messagerie personnelle.

Gilles BAUGET gilles.bauget@creditmutuel.fr
Damien COYEZ damien.coyez@creditmutuel.fr
Sylvie DAVANNE sylvie.davanne@creditmutuel.fr
Gaël DELALLEAU gael.delalleau@creditmutuel.fr
Emmanuel DONDELA emmanuel.dondela@creditmutuel.fr
Frédéric LAMBERT frederic.lambert@creditmutuel.fr
Nathalie GODDYN nathalie.goddyn@creditmutuel.fr
Éric GOURY eric.goury@creditmutuel.fr
Emilie LALLEMENT emilie.lallement@creditmutuel.fr
Romain LANTIEZ romain.lantiez@creditmutuel.fr
Jacques MENET jacques.menet@creditmutuel.fr
Sandrine QUENTIN sandrine.quentin@creditmutuel.fr
Philippe VANDEVELDE philippe.vandevelde@creditmutuel.fr

LE DOSSIER DU MOIS

Nouvelle ère

Être apprécié et non jugé !



Un plan de communication de grande échelle vient de naître au sein du Groupe Alliance Fédérale.

Les salariés du CMNE ont pu découvrir au travers des outils communautaires, une présentation de l'intérêt du groupe pour ses salariés.

Les sujets tels que la QVT, le télétravail, la valorisation des savoirs et des compétences pour chaque salarié sont mis en avant de manière plus significative, jusqu'à s'apparenter à une méthode de management à l'« Américaine ».

A la lecture des communications nous comprenons l'envie affichée par la direction de bienveillance au sein du groupe. Concernant la Caisse Régionale Nord Europe nous attendons beaucoup de cette vision nouvelle pour nous et de l'application de ces nouvelles approches, tournées vers le bien être des salariés, de meilleures conditions de travail et la reconnaissance du travail accompli. Malheureusement la culture du CMNE semble déconnectée des aspirations et ambi-

tions de CMAF en la matière.

On ne peut que constater que l'approche managériale sur le terrain n'est que trop peu empathique vis-à-vis des salariés, sans doute par ignorance, méconnaissance ou habitude. La quête des résultats commerciaux, des chiffres, prime avant tout. L'exemple du télétravail de crise COVID a dévoilé une certaine méfiance

EAC : Entretien Annuel des Compétences ? Ou Employés Accompagnés et Compris ?

des managers à ce mode de travail, sous-entendant qu'il était un frein aux résultats, et qu'il fallait en limiter l'accès, voire à bannir selon certains. S'agit-il d'une problématique de culture d'entreprise ou de culture personnelle ?

La modernité managériale est à notre porte mais elle peine à entrer. Les nouveaux outils TALENT mis à la disposition de tous les salariés sont

bien existants, tout comme les E-learning destinés aux managers pour inculquer cette nouvelle ère. Pour autant seront-ils vus et surtout seront-ils appliqués. La campagne des Entretiens Annuels des Compétences (EAC) bat son plein, et on pressent que l'approche reste inchangée. Les pratiques, telles que la création de tableaux de reporting et autres suivis de ratio commencent déjà à réapparaître.

Désormais les salariés ont la possibilité d'échanger sur leurs conditions de travail. Là encore leurs déclarations seront-elles entendues ? Quoiqu'il en soit, nous ne pouvons que vous engager à vous exprimer sur votre ressenti, votre quotidien, le tout, en toute transparence.

Managers et salariés doivent lever leurs appréhensions et leurs « freins » pour qu'enfin la parole se libère et qu'un dialogue s'instaure dans la durée pour le profit de tous.

Nous serons vigilant à toutes ces évolutions et à l'usage qui en sera fait. ■

FELICITATIONS

Pour les 3 dernières communications du CMAF portant sur :

Le conflit en Ukraine et leurs conséquences.

La journée internationale du droit des femmes.

L'hommage à destination de l'ensemble des salariés du groupe, dans la gestion de la crise sanitaire.

CARTON ROUGE

Pour le manque de suivi des alternants de la part de certains tuteurs. Le faible effectif et l'exigence commerciale des points de vente semblent faire oublier le rôle déterminant du tuteur dans

l'accompagnement de l'alternant. A savoir : assurer sa formation pratique, l'accompagner dans sa montée en compétence et vers l'obtention du diplôme. Encore faut-il que le tuteur puisse détacher le temps suffisant pour assurer sa mission (cf: « le guide du tuteur »).

LE CHIFFRE

63%

Serait le taux des entreprises française de plus de 500 salariés ayant recours à la surveillance de leurs collaborateurs en télétravail. A noter que 33% des salariés ignorent l'existence de cette surveillance. La CNIL pour sa part autorise les contrôles inopinés, mais interdit le contrôle permanent.

DECRYPTAGE

■ Effectif CDI de la CRCMNE.

- 859 salariés au 31/12/2021.

	Points de vente	Appui réseau *	Services fédéraux	Total
2005	2009	207	712	2928
2017	1373	566	578	2517
2018	1334	605	596	2535
2019	1303	609	569	2481
2020	1284	596	531	2411
2021	1244	584	241	2069
Écart	-765	+377	-471	-859

* CMNA. Délégations fédérales. ECP. Gestion de patrimoine. Animation com. Marché prof/agri/ OBNL. Activité entreprise. Equipe volante. Caisse solidaire.

REPERES

L'AGENDA DU MOIS

Négociation : 10/03
C.S.E : 17/03
C.S.S.C.T. : 16/03

SECURITE SOCIALE

Plafond annuel : 41.136 €
Plafond mensuel : 3.428 €

SMIC (01/22 Source : Service Public.fr)

Taux horaire brut : 10.57 €
Taux horaire net : 8.37 €
Mensuel brut : 1.603.12 €
Mensuel net : 1.269.45 €

INFLATION

3.60 % (selon l'INSEE)

ALLOCATIONS (01/04/21)

Revenus nets ≤ 69.933 € / an
Deux enfants : 132.08 €
Revenus nets ≤ 75.760 € / an
Trois enfants : 301.30 €
Revenus nets ≤ 81.587 € / an
Quatre enfants : 470.52 €

RSA (01/04/21)

1 personne seule: 565.34 €
1 couple : 848.01 €
1 couple + 1 enf : 1.017.61 €
1 couple + 2 enf : 1.187.21 €
Enfant suppl.: 226.14 €

Pour adhérer à la CFDT : Tél : 03/20/78/36/82

Messagerie : cfdt-cmne@creditmutuel.fr

Application mobile : disponible sur Play Store et App Store

facebook : CFDT CMNE

BULLETTIN D'ADHESION

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

A retourner :
CMNE - local syndical de la CFDT
4 place Richebé - 59000 LILLE

Date et signature

